

La face cachée du ministre enfin révélée !

En réunion pour entente le 20 juin, à l'initiative de militants SNES-Fsu, les correcteurs de philosophie ont majoritairement adopté une motion contre la réforme du lycée, dénonçant l'absence de réelle consultation, affirmant la solidarité avec les mobilisations en cours et menaçant d'une grève reconductible le jour de la saisie des notes le 3/07, si le ministre refusait un moratoire sur la réforme.

Lors de la réunion d'harmonisation finale, le 27/06, une majorité de correcteurs (95 sur 157 présents) a voté la grève pour le 3/07 avec reconduction possible lors d'une AG devant le rectorat. Ce même 27 juin après-midi, les correcteurs ont formulé et transmis à l'inspection leurs exigences pour un nouveau programme conçu dans la concertation.

Lors de l'AG devant le Rectorat le 3/07, sur les 80 présents, 65 n'avaient pas saisi leurs notes et 35 se prononçaient pour une reconduction de la grève avec AG le 4. A partir de ce jour, le déroulement du bac était perturbé.

Le ministre tombait alors le masque : haro sur les « preneurs d'otages » et surenchère de sanctions, (menace de prélever 15 jours de service non fait ...). Faisant fi de l'égalité de traitement des candidats et de la souveraineté des jurys, il annonçait que les délibérations auraient bien lieu et qu'il s'agirait de prendre les notes de l'année en cas de non saisie de la note d'examen. Préférant l'affrontement au dialogue, son autoritarisme devenait manifeste alors que plusieurs académies étaient dans l'action et que plusieurs milliers de copies, bien que corrigées, manquaient à l'appel. Lors des résultats le 5/07, nombre de candidats avaient une note provisoire. Beaucoup de collègues ont légitimement mal vécu les délibérations, avec des chefs qui - parfois d'autorité - imposaient des notes arbitraires.

A Lille, les 35 grévistes ont rendu leurs copies le 5/07 à 18h, soit après la proclamation des résultats. A l'issue des vacances, le ministre semble avoir retrouvé son calme et fait mine d'être ouvert au dialogue. Pour l'heure, il ne parle plus de sanctions au-delà des jours de grève à compter du 3 juillet, mais tout le monde a saisi la nature réelle de sa politique.



Anne Dubelloy, Jean-François Dejours, Hubert Sauvage

NB : La constitution d'une caisse de grève et de solidarité est en cours.